

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-YAN

Séance du Lundi 19 octobre 2015

Madame Le Maire ouvre la séance à 20H30

Mr Patain Olivier est élu secrétaire de séance

Membres présents

Roger Bernigaud, Caron Jean, Grillet Bernard, Grillet Jean Pierre, Guérin Yannick, Philippe Catherine, Ponsot Élisabeth, Thourault Madeleine, Renaud Nadège, Olivier Patain

Membres absents excusés : Campagnani Jean-Philippe qui donne pouvoir à Élisabeth Ponsot

Merle Émilie qui donne pouvoir à Catherine Philippe

Meunier Maryline qui donne pouvoir à Thourault Madeleine

Desroches Laurent qui donne pouvoir à Olivier Patain

Lemoine Isabelle qui donne pouvoir à Jean Caron

Le quorum est atteint, le conseil peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 21 Septembre 2015
- Ecole : compte-rendu du conseil d'école, rythme scolaire
- Budget : compte-rendu de commission, décision modificative, présentation en non-valeur
- Questions et informations diverses

Approbation du compte-rendu de la réunion du 21/09/2015 :

Le compte rendu a été transmis avec l'ordre du jour de la réunion de ce soir. Madame le Maire demande aux conseillers municipaux si des modifications sont à apporter au compte-rendu et propose au conseil de passer directement à l'approbation du compte-rendu.

Le conseil approuve ce compte-rendu à l'unanimité.

Ecole : compte-rendu du conseil d'école, rythme scolaire :

1/ compte-rendu du conseil d'école

Mme le maire passe la parole à Mme Philippe qui donne le compte-rendu du conseil d'école qui a eu lieu le 13 octobre 2015. Les effectifs pour la rentrée scolaire sont de 130 élèves répartis en 2 classes de maternelles (toute petite section, petite section, moyenne et grande section) et 4 classes

de primaire (CP, CE1/CE2, CM1 et CM2). Les projets à venir sont essentiellement composés d'échange avec d'autres classes du secteur, pour les primaires un projet de voyage est en cours d'élaboration (2 ou 3 jours), pour les CM un projet avec un archéologue est en réflexion avec l'académie. Différentes demandes d'achat ou de travaux ont été faites : installation d'un vidéo projecteur fixe sur la classe de CP (un seul devis reçu, en attente d'autres chiffrages), demande d'achat d'un visualiseur (montant d'achat, environ 300 € proposition à moitié sur budget classe et moitié commune). Des difficultés de fonctionnement du réseau internet et du raccordement d'une classe ont été évoqués, voir pour faire réaliser un diagnostic (soit problème de réseau interne ou de ligne télécom).

2/ rythme scolaire

Une délibération doit être reprise concernant l'embauche des intervenants, celle prise sur l'année dernière faisait mention de l'année scolaire en cours. Il faut donc en prendre une nouvelle. Le conseil délibère favorablement à l'embauche des différents intervenants pour la mise en place des activités périscolaires et autorise Mme le maire à signer tous documents s'y rapportant.

Budget : compte-rendu de commission, décision modificative, présentation en non-valeur

Mme le maire passe la parole à Olivier Patain, adjoint.

1/ compte-rendu commission finance

La commission s'est réuni le 06/10/2015 pour faire un point d'étape sur le budget 2015. Certains ajustements au niveau des différents articles sont à réaliser. Certaines factures importantes ne sont encore pas arrivées (en voirie, travaux de la rue Mermoz ; salle socio-culturelle, fin de l'aménagement). Sur la BP 2015, un emprunt avait été inscrit pour la réalisation de ces différents travaux ; la décision d'y recourir est en attente car la trésorerie est à ce jour suffisante pour supporter les différentes dépenses.

2/ décision modificative

Mr Patain présente le contenu de la décision modificative

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité

3/ présentation en non-valeur

Un solde de non-paiement de loyer d'un montant de 356,21 € est soumis à admission en non-valeur, les poursuites engagées restant infructueuses. Le conseil délibère favorablement sur la liste d'admission en non-valeur proposée par le comptable.

4/ sollicitation de la société Outiror

Les tarifs de stationnement pour les camions ont été revus à la hausse en 2015, la société demande au conseil de revoir sa décision car elle n'est pas sûre de maintenir sa venue sur St Yan à la vue des nouveaux tarifs. Pour mémoire, en 2014, 100 €, 2015, 150 €. Le conseil décide à l'unanimité de modifier les tarifs de droit de place des véhicules de plus de 3T5 à 125,00 € par stationnement à compter du 01/11/2015.

Questions et informations diverses :

1/ Décoration de Noël

La date fixée pour l'installation des décors est le 28 novembre à partir de 8H00. La commande de sapins est en cours, des devis ont été demandés à différents fournisseurs. Un point sera fait sur l'état des différents décors de sapins.

2/commission voirie

La date de commission est fixée au samedi 27 novembre 2015 à 9h

3/ salle socio : inauguration

L'inauguration est fixée au 20 novembre 2015 à 18H30.

4/ Prochaines dates

Date du prochain conseil municipal : 16 novembre 2015 (à confirmer)

Mme Le Maire clos la séance à 22h30

Le secrétaire de séance,



Olivier PATAIN